

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

**NUMERO
SPECIAL
JANVIER 2019**



ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO
- Konan KOUASSI, Maître-Assistant à l'UAO
- Dhédé Paul Eric KOUAME, Maître-Assistant à l'UAO
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître-Assistant à l'UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître-Assistant à l'UAO
- Kouakou Hermann Michel KANGA, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- HAUHOUOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- AKIBODÉ Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- BOKO Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- MOTCHO Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- DIOP Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- SOW Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- DIOP Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- WAKPONOU Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- KOBY Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

Un regard critique sur l'évolution du monde, depuis l'époque contemporaine, laisse transparaître une pluralité de crises de différents caractères, dans pratiquement tous les Etats en général, et dans ceux de l'Afrique subsaharienne en particulier.

D'abord dans les campagnes subsahariennes, l'agriculture est à un carrefour. Alors que les impacts du changement climatique sur la production alimentaire sont de loin négatifs, selon les scientifiques et les observateurs avisés, la demande agricole ne fait qu'augmentée avec la population. Ne pas la satisfaire, à la mesure de sa demande, renforcerait l'insécurité alimentaire, tandis que poursuivre sur le même rythme d'une agriculture itinérante sur brûlis associant l'utilisation mal contrôlée de pesticides accélérerait le réchauffement du climat. Les populations courent le risque de se retrouver dans une spirale de pauvreté – faim – dégradation de l'environnement – conflits, etc. Dès lors, la question de la sécurisation de l'agriculture subsaharienne se révèle être d'actualité.

Ailleurs, les villes subsahariennes occupent une place de premier plan dans le débat relatif aux enjeux environnementaux. Au fur et à mesure qu'elles se complexifient, en raison des activités relatives au développement socioéconomique qui se multiplient, elles sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'environnement. Face à leur étalement, conjuguée à la concentration démographique et à la production industrielle, les niveaux de pollution ne font que s'élever et la biodiversité court le risque de s'effriter. Parvenir à une absence de menaces contre l'environnement urbain, essentiel au bien-être des populations et au maintien de son intégrité fonctionnelle, s'avère nécessaire.

Il ne faut pas omettre l'actualité sanitaire de l'Afrique subsaharienne. La résurgence répétée de l'épidémie d'Ebola dans plusieurs pays, révèle par exemple que la sécurité sanitaire est menacée. Selon l'OMS (2017), 80% de la charge de morbidité due au paludisme pèse sur cette partie du globe. Pourtant, tous ces Etats, après leur indépendance, ont réussi à mettre en place, pour leurs populations, des systèmes de santé. Cependant, leur fonctionnement reste encore problématique. Se préserver des problèmes de santé passe par un renforcement de la capacité des pays à prévenir les menaces sanitaires actuelles et futures, à les détecter et à y répondre efficacement. Alors, comment parvenir à une sécurité sanitaire en Afrique subsaharienne ?

Ce tableau non exhaustif de la situation sanitaire, sécuritaire et socio-environnemental en l'Afrique subsaharienne révèle combien de fois il est plus qu'opportun de mener des réflexions actualisées sur les questions de sécurité

dans le contexte actuel des ODD. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce numéro spécial de RIGES. Pour ce numéro spécial de janvier 2019, la Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES) a lancé un appel à contribution sur le thème : « Les questions de sécurité en Afrique subsaharienne » regroupé autour de ces axes suivants :

- Axe 1 : Développement agricole et sécurité alimentaire ;
- Axe 2 : Gouvernance foncière et sécurisation de la cohésion sociale ;
- Axe 3 : Milieu urbain et assainissement ;
- Axe 4 : Territoire, sécurité et enjeux de pouvoir ;
- Axe 5 : Société, environnement et sécurité sanitaires.

KANGA Kouakou Hermann M.

YEBOUE Konan Thiéry St Urbain

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

AXE 1 : DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	8
NASSIHOUNDE C. Blaise, HOUINSOU T. Auguste, GIBIGAYE Moussa, KPATOUKPA K. Bienvenu, DOSSOU GUEDEGBE V. Odile Contribution des marchés vivriers de la dépression d'Issaba au développement local des communes de Pobe, Ouinhi et Adja-Ouere au sud-est du Benin	9
Ayi Yves Césaire AJAVON Importances socio-économiques de la production des hypocotyles du ronier (<i>borassus aethiopum mart.</i>) dans la commune de Savé au centre du Benin (Afrique de l'ouest)	31
Kopeh Jean-Louis ASSI, Tchognenga Charles SORO, N'zué Pauline YAO, Joseph-P. ASSI-KAUDJHIS Approche SIG du potentiel agricole pour la production de l'ananas dans le département de Grand-Bassam	49
YEO Yakatienguelpou, YEO Siriki , ASSI-KAUDJHIS Joseph P. Les conflits liés à l'exploitation agricole et minière dans le département de Katiola (côte d'ivoire)	71
AXE 2 : GOUVERNANCE FONCIERE ET SECURISATION DE LA COHESION SOCIALE	85
Sidia Diaouma BADIANE Femmes et agriculture dans la forêt classée de mbao (Dakar) : contribution à la préservation d'une forêt classée et d'une zone de moyens d'existence	86
Guy Sourou NOUATIN, Omokunmi Floriane Sylfata OREYICHAN Conseil à l'exploitation familiale et autonomisation des femmes dans la commune de N'dali (nord du Benin)	101
SILUE N'wangboho Fousseni, KOFFI Brou Emile Gestion coutumière et accessibilité aux espaces agricoles urbains et périurbains dans la région de Gbêkê	126
AXE 3 : MILIEU URBAIN ET ASSAINISSEMENT	148
Kouacou Fohondi Constantin, Brenoum Kouakou David, Atta Koffi Lazare Impact de l'autoroute du nord sur la ville de Toumodi	149

KOUAME Konan Lopez, ASSIDJO Nogbou Emmanuel Simulation en regime temporel de la sedimentation de particules en suspension dans l'eau à SANIA_cie (Abidjan-Côte d'Ivoire)	174
Félix Grah BECHI Les déterminants du revers de l'harmonie urbaine dans l'espace communal de cocody (Abidjan - Côte d'Ivoire)	187
AXE 4 : TERRITOIRE, SÉCURITÉ ET ENJEUX DE POUVOIR	203
KOFFI Assoumou André Luc, GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Brou Émile, LOUKOU Alain François Services mobiles money et leurs retombées socioéconomiques pour les populations de la ville de Dimbokro	204
DJOMO Armel Konan Kouassi, KONÉ Kapiéfolo Julien, ADOU Bosson Camille, KOFFI Brou Émile, LOUKOU Alain François La problématique de l'e-participation citoyenne dans le district de yamoussoukro	218
KOFFI Kouassi Antoine, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, ASSI-KAUDJHIS Joseph P. Les mutuelles de développement et l'habitat dans les villages de la commune de Bocanda	232
Alida Gwladys DIEME, Firmain Kouakou N'GUESSAN, Noel Kpan VEI, Émile Brou Koffi Production foncière à travers les lotissements villageois à Bouaké : quel bilan ?	251
KALOU Bi Kalou Didier, ZAH Bi Tozan Les bakor-bakors (mototaxis) : de nouvelles offres de transports collectifs à Vavoua (Côte d'Ivoire)	268
KOUADIO Kouakou Abraham, GOGBE Téré Potentialités et contraintes du développement du tourisme dans le département de Tiassalé (Côte d'Ivoire)	285
AXE 5 : SOCIÉTÉ, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ SANITAIRES	305
KOUASSI Konan, SREU Eric, KOUA Asseman Médard Les camps de prière : quelle soupape de sécurité sanitaire dans un désert d'offre de soins psychiatrique dans la région sanitaire de Gbêkê (Centre-Côte d'Ivoire) ?	306
Dr Hervé Bonaventure Métonmassé GBÉNAHOU Mécanismes de mobilisation des ressources financières face aux maladies sévères et faibles adhésions aux structures mutualistes (zou- Benin)	327

Kouamé Sylvestre KOUASSI, Symphorien ONGOLO Politiques de conservation de la biodiversité, migrations et conflictualités en Côte d'Ivoire : l'exemple du parc national de la Marahoué	340
Rachad Kolawolé Foumilayo Mandus ALI Diversité et formes d'utilisations des plantes médicinales vendues dans le marché de Agbokou dans la commune de Porto-Novo au sud-est du Benin, Afrique de l'ouest	358
APPOH Kouassi Menzan Williams, ASSUÉ Yao Jean-Aimé, ASSI KAUDJHIS Joseph P. Difficultés d'accès aux soins modernes par les ruraux du département de Koun-fao	378
TOHOZIN Côovi Aimé Bernadin Contribution du sig pour le diagnostic des vallons et la lagune de Porto-Novo, Benin	393
Djibril Tenena YEO, Nambégué SORO, Marie-Solange TIEBRE Dynamique de l'occupation du sol de la «zone dense» de Korhogo de 2000 à 2015 (nord de la Côte d'Ivoire)	405
Pélagie Mongbo-Gbénahou, Gauthier Biaou Pauvreté et construction du self chez les enfants de 5-14 ans au sud du Benin	424

POLITIQUES DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, MIGRATIONS ET
CONFLICTUALITÉS EN CÔTE D'IVOIRE : L'EXEMPLE DU PARC NATIONAL
DE LA MARAHOUÉ

Kouamé Sylvestre KOUASSI

Département de Géographie, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

kouamsylvestre@yahoo.fr

Symphorien ONGOLO

Chair of Forest and Nature Conservation Policy, University of Göttingen – Germany

songolo@uni-goettingen.de

RESUME

Dès 1956, les populations autochtones *Gouro* de la région de la Marahoué au centre-ouest de la Côte d'Ivoire ont accepté de céder d'importantes portions de leurs terres ancestrales qui vont constituer, à partir de 1968, le patrimoine foncier du parc national de la Marahoué. Au motif de l'impératif de conservation de la nature, ces populations autochtones ont 'accepté' de manière souvent coercitive de renoncer à leurs droits coutumiers sur un domaine foncier d'environ 101.000 hectares au profit de l'administration postcoloniale. Mais, au fil des ans, ces populations assistent impuissamment à l'occupation de leurs anciennes terres par des groupes de migrants tacitement encouragés par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, ce sont plus de 50.000 exploitants migrants qui y vivent devant des autochtones Gouro de plus en plus minoritaires et retranchés dans leurs villages qui sont riverains au parc. Dans ces conditions, ces populations qui se considèrent comme les ayants droit légitimes des terres du parc de la Marahoué se sentent spoliées de leur patrimoine ancestral au bénéfice des migrants. Cette situation est à la base de la crispation des rapports sociaux entre les principaux acteurs du système de gestion du parc ; ce qui annihile les rares efforts de conservation encore mis en œuvre dans cette aire protégée. Cette contribution qui vise à analyser la question des injustices d'accès à la terre entre populations autochtones riveraines au parc et groupes de migrants infiltrés, s'appuie sur une approche sociohistorique doublée d'une lecture prospective par l'analyse MACTOR du jeu des acteurs.

Mots-clés : Parc de la Marahoué, migrants, autochtones, conflits, prospective.

ABSTRACT

As early as 1956, the Gouro indigenous peoples of the Marahoué region in the west-central part of Côte d'Ivoire have agreed to cede large portions of their ancestral lands which will constitute, from 1968, the land heritage of the National Park of the Marahoué. On the grounds of the imperative of nature conservation, these indigenous peoples have often coerced themselves to renounce their customary rights on a land estate of about 101,000 hectares for the benefit of the colonial administration. Over the years, however, these populations have been inpowerfully witnessing the occupation of their former lands by groups of migrants tacitly encouraged by the government. Today, there are more than 50,000 migrant operators living in front of aboriginal Gouro who are increasingly minority and entrenched in their villages that are bordering the park. In these circumstances, these people who consider themselves to be the rightful beneficiaries of the lands of the Marahoué Park feel plundered of their ancestral heritage for the benefit of migrants. This situation is at the root of the tightening of social relations between the main players in the park management system; this negates the scarce conservation efforts still being implemented in this protected area. This contribution, which aims to analyse the question of the injustice of access to land between indigenous populations bordering the park and groups of infiltrated migrants, is based on a socio-historical approach coupled with a prospective reading through the analysis MACTOR of the actors' game.

Keywords: Marahoué Park, migrants, aboriginals, conflict, prospective.

Introduction

À l'instar de la plupart des pays africains, la politique de création des aires protégées ivoiriennes date de l'époque coloniale. En effet, 75% des composantes du réseau d'aires protégées de la Côte d'Ivoire ont été initiées par les colons (F. Lauginie, 2007 p 57 ; K. S. Kouassi, 2017 p 80). Par une approche souvent coercitive, les populations ont été contraintes de céder des domaines entiers de leurs patrimoines fonciers, pour les besoins de la conservation de la nature. Le processus de création du parc national de la Marahoué (PNM), situé au centre de la diagonale écologique des aires protégées de la Côte d'Ivoire, en est un exemple emblématique.

Dès 1956, les populations autochtones *Gouro* de la région de la Marahoué au centre-ouest du pays ont "accepté" sous la pression de l'administration coloniale, de céder d'importantes portions de leurs terres ancestrales. Celles-ci vont constituer, à partir de 1968, le patrimoine foncier du PNM. Au motif de la conservation de la nature, ces populations autochtones ont finalement renoncé à leurs droits coutumiers sur un domaine foncier d'environ 101.000 hectares, au profit de l'administration (K S Kouassi, 2012 p 136).

Mais, au fil des ans, ces populations assistent impuissamment à l'occupation du parc, établi sur leurs terres anciennement cédées, par des groupes de migrants en quête de terres agricoles fertiles. Cette tendance va se poursuivre avec l'arrivée de vagues de centaines de migrants en provenance des régions du nord et du centre de la Côte d'Ivoire notamment les Baoulé, mais aussi du Burkina Faso, en particulier après la grande sécheresse ouest-africaine de 1983 (Y. T. Brou et J. L. Chaleard, 2007 p 75). De 1397 exploitants recensés en 1989, ils sont estimés à 2635 personnes en 1999. Avec la crise sociopolitique de 2002, des milliers de migrants supplémentaires notamment burkinabè se sont installés dans le parc, grossissant la densité de population qui vit dans cette aire protégée. En 2015, ce sont 53.651 habitants constitués majoritairement de migrants qui sont recensés dans le parc national de la Marahoué devant des populations Gouro riveraines de plus en plus minoritaires (K. S. Kouassi, 2014 p 141 ; A. C. A. Kouakou, 2015 ; K. S. Kouassi et al, 2017 p 77).

Cette situation suscite chez ces autochtones Gouro, propriétaires ancestraux du parc, un fort sentiment d'injustice au regard de l'occupation tous azimuts des terres du parc par les migrants venus d'autres régions de Côte d'Ivoire, mais aussi des pays voisins comme les Mossi Burkinabè. Dans ces conditions, les populations autochtones qui se considèrent comme les ayants droit originels des terres du PNM se sentent spoliées de leur patrimoine ancestral au bénéfice des migrants. Le sentiment d'expropriation ressenti par les populations autochtones induit par ailleurs une détérioration des rapports sociaux entre les différents acteurs de conservation du PNM. Cette situation a une incidence directe sur le niveau et l'efficacité des dispositifs de conservation de cette aire protégée.

L'objectif de cet article est de mieux comprendre comment le sentiment d'injustice des populations autochtones en matière d'accès et de gestion des terres du PNM transforme la nature des rapports sociaux et les interactions entre acteurs de la gestion de cette aire protégée ? Pour ce faire, nous organisons notre réflexion à travers les questions secondaires suivantes :

- Comment les politiques de conversion des terres forestières ont-elles favorisé le contexte litigieux de la conservation des aires protégées en Côte d'Ivoire ?
- Quels sont les signes de territorialité du sentiment d'injustice ressenti par les populations autochtones du PNM ?
- Quels sont les modes d'expression utilisés par la population locale autochtone pour exprimer leur désarroi vis-à-vis du statut d'occupation des terres du PNM ?

L'hypothèse majeure qui sous-tend cette réflexion postule que le sentiment d'injustice perçu et ressenti par les populations autochtones face à l'occupation du PNM par des migrants tacitement encouragée par les autorités publiques contribue à faire de cet espace une aire protégée conflictuelle et en sursis. Dans un contexte de

crise écologique marqué par la surexploitation des ressources naturelles et des terres forestières en particulier, cette recherche se propose d'adopter une démarche analytique de la trajectoire historique récente du PNM d'une part, mais aussi de proposer un regard prospectif sur l'avenir de cette unité de conservation et des politiques de préservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire d'autre part.

Méthodologie

Cette section aborde les méthodes employées pour la collecte et le traitement des données analysées dans cet article.

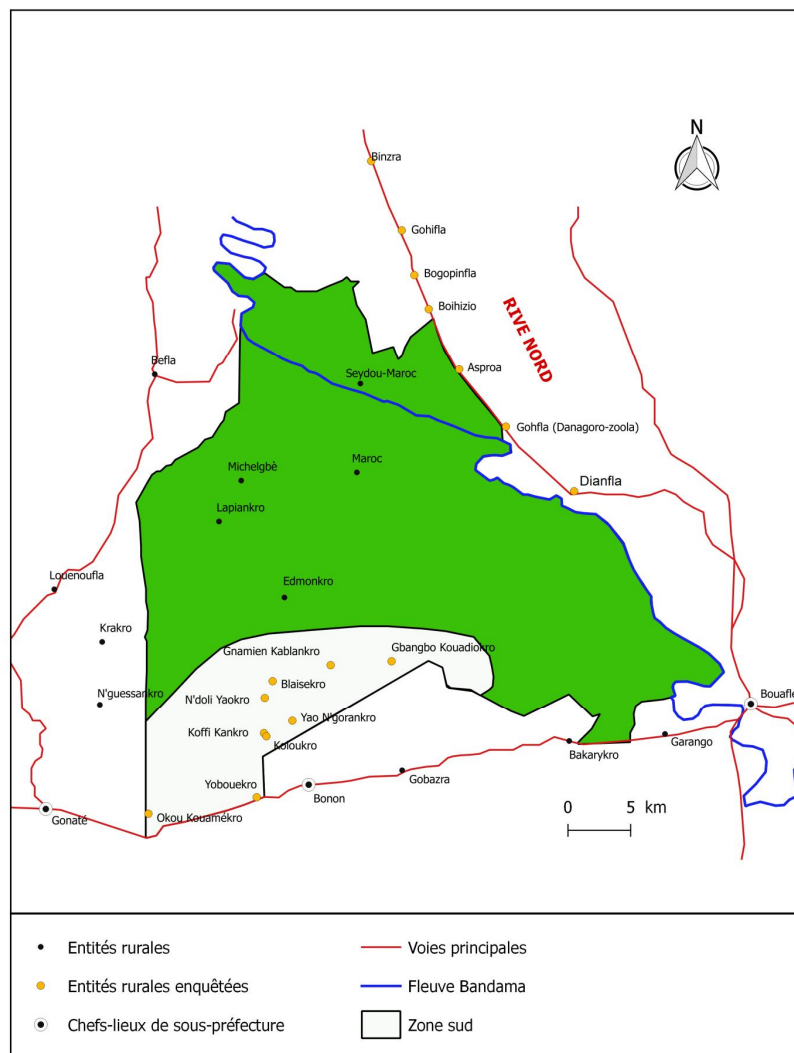
1. Collecte des données

Les méthodes de collecte des données mobilisées dans cette recherche sont d'approche qualitative et quantitative.

Ainsi, cette étude s'est appuyée sur une abondante recherche documentaire sur les thèmes de la conservation de la nature, les dynamiques de migrations humaines dans les aires protégées au sens large et dans celles de Côte d'Ivoire en particulier notamment le PNM.

Les données de terrain ont été prioritairement collectées de 2006 à 2011 dans le cadre de nos recherches doctorales (K. S. Kouassi, 2012 p 54), auprès des populations autochtones de Danangoro-Zoola et de Gobazra (rive nord-est). L'enquête a porté également sur les migrants installés à l'intérieur du parc dans la zone dite de Bonon (sud-ouest) et ceux 'déguerpis' qui sont désormais installés dans les campements riverains d'Assiédro et de Djéssikro (rive nord). L'échantillonnage a reposé sur la méthode non probabiliste des quotas, retenue en raison de l'inexistence d'une base de sondage des exploitants. Sur la base de critères liés à la situation géographique, à l'ethnie et à la taille des campements, un échantillon composé de 240 exploitants agricoles et 32 acteurs institutionnels a été retenu. Il leur a été soumis des questionnaires et des guides d'entretiens autour des items relatifs à l'historicité de la création du parc et de l'installation des migrants, les politiques publiques passées et présentes de gestion du parc, les stratégies employées par les acteurs majeurs du parc, le niveau de conservation actuelle du parc et le regard des acteurs du système Marahoué sur l'avenir de cette aire protégée. Ces recherches ont été actualisées en 2016 dans les deux zones plus haut indiquées avec 240 exploitants sur la rive nord et 290 exploitants au sud-ouest (Cf. carte 1).

Carte 1 : Localisation des sites enquêtés



Source : Kouassi, 2018

Là, les thèmes abordés étaient relatifs à la perception d'injustice ressentie par les populations autochtones vis-à-vis de l'occupation de leurs terres par des migrants, et des stratégies de contestation employées par les populations autochtones pour dénoncer l'injustice dont elles estiment en être victimes.

2. Traitement des données

La méthode utilisée est d'inspiration prospective appelée MACTOR (Méthode ACTeurs, Objectifs, Rapport de force). Elle cherche à estimer les rapports de force entre acteurs et à étudier leurs convergences et divergences vis-à-vis d'un certain nombre d'enjeux et d'objectifs associés (N. Bassaler, 2004 p 20). Le mode opératoire de la démarche s'organise autour de 4 grandes étapes : (1) l'identification des acteurs et des objectifs poursuivis, (2) le remplissage des matrices Acteur/Acteur et Acteur/Objectif et, (3) l'application du logiciel aux données des matrices de base et, (4) l'analyse des résultats.

2.1. Les données de base de la méthode MACTOR

Elles sont les produits des deux (2) premières étapes de la méthode, annoncées plus haut.

2.1.1. Liste des acteurs

L'identification de cette liste est le fruit d'une bonne rétrospective et d'une fine connaissance du système étudié. Dans le cadre de cet exercice, 14 acteurs ont été identifiés pour leur rôle et l'importance de leur influence (à priori) dans les processus de conservation de la biodiversité ou de contestation de ces initiatives dans le PNM (Cf. Tableau 1).

Tableau 1 : Liste des acteurs majeurs du parc national de la Marahoué

N°	Intitulé long de l'acteur	Intitulé court	Bref glossaire/description
01	Office Ivoirien des Parcs et Réserves	OIPR	Structure nationale chargée de la gestion des parcs et réserves
02	Migrants Baoulé intérieurs au parc	Baoulé_int	Allochtones issus du centre du pays installés dans le parc
03	Burkinabè anciens	Burk_anc	Allogènes d'installation ancienne, installés à la périphérie et à l'intérieur du parc
04	Burkinabè nouveaux	Burk_nouv	Allogènes arrivés à la faveur de la crise sociopolitique de 2002 et exclusivement installés dans le parc
05	Exploitants sortis du parc	Exp_sortis	Migrants déguerpis du parc et installés à sa périphérie
06	Autochtones Gouro	Autoc_gour	Populations ayant cédé leurs terres à l'administration pour la création du parc. Ils sont presque tous installés dans leurs villages qui sont riverains au parc
07	Autorités judiciaires	Aut_jud	Autorités chargées de sanctionner les délits commis dans le parc suivant les textes en vigueur
08	Autorités politiques et administratives	Aut_po_adm	Autorités déconcentrées ou décentralisées chargées de la poursuite de l'action de l'Etat
09	Etat_Ministères	Etat_minis	Ministère de tutelle et autres ministères techniques ayant des intérêts liés au parc
10	Organisation de défense des droits de l'homme	Org_DDH	Acteurs de la société civile chargés de la défense des droits des paysans installés dans le parc
11	Opérateurs économiques	Opérat_éco	Acteurs économiques exploitant les ressources du parc
12	CEDEAO	CEDEAO	Institution sous régionale veillant aux intérêts de ses ressortissants
13	Organismes de conservation de la nature	Org_CN	Organismes techniques nationaux ou internationaux chargés de la conservation du parc
14	Partenaires internationaux	Part_int	Partenaires financiers intéressés par la conservation du parc

Source : Kouassi, 2012

2.1.2. Liste des objectifs

Les objectifs ou les buts poursuivis par les acteurs autour d'un enjeu sont exprimés à l'aide d'un verbe d'action. Une liste de quinze objectifs a été identifiée (Cf. Tableau 2).

Tableau 2 : Liste des objectifs

N°	Intitulé long de l'objectif	Intitulé court
01	Restaurer l'ordre sociopolitique	Ordr_socio
02	Restaurer l'autorité de l'Etat	Aut_Etat
03	Apurer le parc de ses occupants illégaux	Apur_parc
04	Préserver les zones encore intactes	Zone_intac
05	Faire un lobbying auprès des institutions internationales pour un succès du déguerpissement des populations	Lobby_inst
06	Sanctionner les délinquants saisis dans le parc	Sanct_delq
07	Exploiter le parc pour l'amélioration de ses conditions de vie	Expl_parc
08	Développer la recherche	Dev_rech
09	Assurer le bien-être des populations	Assur_bien
10	Sensibiliser les populations sur la nécessité de l'apurement	Sens_pop
11	Bénéficier des retombées économiques tirées de l'exploitation agricole du parc	Rétomb_éco
12	Garantir les droits des paysans	Gar_Droits
13	Défendre les intérêts de ses concitoyens	Déf_intér
14	Apporter un soutien financier à l'apurement du parc	Sout_finan

Source : Kouassi, 2012

2.2. La matrice Acteur/Acteur ou matrice d'influences directes

La Matrice d'Influences Directes (MID) décrit les influences directes entre acteurs (Cf. tableau 3).

Tableau 3 : Matrice des influences directes entre acteurs

MID	OIPR	Baoulé_int	Burk_anc	Burk_nouv	Exp_sortis	Autoc_gour	Aut_jud	Aut_po_adm	Etat_minis	Org_DDH	Opérat_éco	CEDEAO	Org_CN	Part_int
OIPR	0	1	1	0	3	0	0	0	0	0	1	1	2	0
Baoulé_int	3	0	0	0	0	1	0	0	3	2	2	0	2	0
Burk_anc	3	0	0	0	0	1	0	0	3	2	2	1	2	0
Burk_nouv	3	0	0	0	1	2	1	1	3	2	2	1	2	0
Exp_sortis	2	0	0	0	0	0	0	0	2	1	2	0	2	0
Autoc_gour	3	2	2	0	2	0	0	0	3	2	0	0	2	0
Aut_jud	3	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	2	0
Aut_po_adm	3	0	0	0	0	0	3	0	2	0	0	0	0	0
Etat_minis	3	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	2	0
Org_DDH	2	1	1	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	2
Opérat_éco	2	3	3	3	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0
CEDEAO	1	0	2	2	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
Org_CN	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Part_int	2	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	1	1	0

© IIPSOR-EPTA-MACTOR

Source : Kouassi, 2012

Les influences sont notées de 0 à 4 suivant l'importance de la remise en cause possible pour l'acteur :

- 0 : Pas d'influence
- 1 : Processus opératoires
- 2: Projets
- 3: Missions
- 4: Existence

2.3. La matrice Acteur/Objectif ou matrice des positions valuées (2MAO)

La Matrice des positions valuées décrit pour chaque acteur à la fois sa valence sur chacun des objectifs et sa hiérarchie des objectifs (Cf. tableau 4).

Tableau 4 : Matrice des positions valuées Acteurs/Objectifs

2MAO	Ordre_socio	Aut_Etat	Apur_parc	Zone_intiac	Lobby_inst	Sanct_deldq	Expl_parc	Dev_rech	Assur_bien	Sens_pop	Retomb_éco	Gar_Droits	Def_inter	Sout_finan
OIPR	3	3	3	3	2	2	-3	2	-3	2	-3	0	0	2
Baoulé_int	2	-2	-2	-2	-2	-2	3	-2	3	-2	3	3	0	-2
Burk_anc	2	-2	-2	-2	-2	-2	3	-2	3	-2	3	3	2	-2
Burk_nouv	-2	-2	-2	-2	-2	-2	3	-2	3	-2	3	3	2	-2
Exp_sortis	2	-2	-2	0	-2	-2	2	0	1	2	2	2	0	-2
Autoc_gour	2	2	2	2	2	2	1	2	-2	2	1	-2	-2	2
Aut_jud	3	3	1	1	0	3	-3	0	0	1	-3	3	3	0
Aut_po_adm	3	3	3	3	1	3	-3	3	3	3	2	2	1	2
Etat_minis	3	3	3	3	2	3	-3	3	3	2	2	3	1	2
Org_DDH	3	2	0	0	0	0	0	0	3	2	0	3	3	0
Opérat_éco	2	-2	-2	-2	-2	-2	2	0	2	-2	2	2	0	-2
CEDEAO	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	3	0
Org_CN	3	2	2	2	2	2	-2	2	-2	2	-2	1	1	2
Part_int	3	2	2	2	2	2	-2	2	3	2	-2	3	1	3

© L'PSOR-EPTA-MACTOR

Source : Kouassi, 2012

Le signe (+ ou -) indique si l'acteur est favorable ou opposé à l'objectif et les chiffres ont les significations suivantes :

- 0 : l'objectif est peu conséquent
- 1 : l'objectif met en cause les processus opératoires (gestion, etc.) de l'acteur/est indispensable à ses processus opératoires
- 2 : l'objectif met en cause la réussite des projets de l'acteur/est indispensable à ses projets
- 3 : l'objectif met en cause l'accomplissement des missions de l'acteur/est indispensable à ses missions
- 4 : l'objectif met en cause l'acteur dans son existence/est indispensable à son existence

L'analyse cartographique grâce au logiciel ArcGis a permis de produire des cartes de localisation et distribution des phénomènes analysés.

Résultats et discussion

1. Côte d'Ivoire : quand l'agenda agro-foncier prime sur la préservation de la biodiversité

La Côte d'Ivoire, à travers la promotion offensive d'un modèle de prospérité basé sur l'économie du cacao, va devenir dès le début de la décennie 1970, un pays majeur de production du cacao à l'échelle globale, mais aussi le pays leader de la doctrine de mise en valeur des terres forestières en Afrique (J.-P. Chauveau et J. Richard, 1977 p 494 ; F. Ruf, 1988 p 432 ; R. Balac, 1998 145). Ainsi, malgré le début d'une mise en agenda des enjeux écologiques dans les arènes internationales avec la première conférence mondiale sur l'environnement de Stockholm en 1972, l'hégémonie du cacao a continué à prévaloir sur la préservation de la biodiversité des écosystèmes forestiers en Côte d'Ivoire. En 1977, le pays était déjà le premier pays producteur mondial de fèves de cacao, rang qu'il n'a jamais quitté jusqu'à ce jour. Ce développement de la culture du cacao repose en grande partie sur le principe de la 'rente forêt' (F. Ruf, 1988 p 502), c'est-à-dire la ruée des entrepreneurs agricoles vers la fertilité primaire des terres forestières nouvellement défrichées. Mais, les résultats économiques qui ont suivi cette dynamique, l'ont été au prix d'une surexploitation des écosystèmes forestiers.

En effet, la Côte d'Ivoire est un des États postcoloniaux pionniers à expérimenter la doctrine selon laquelle "La terre appartient à celui qui la met en valeur". Cette doctrine dont la logique est attribuée à Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire, a donc encouragé la migration et l'occupation des terres pour leur conversion en espaces agricoles. Depuis la décennie 1960, l'essor d'une économie de plantation du cacao en Côte d'Ivoire a contribué à un recul accéléré des écosystèmes forestiers et à l'effondrement de la biodiversité. La superficie des forêts ivoiriennes est ainsi passée de 12 millions d'hectares en 1960 à moins de 2 millions d'hectares en 2014 (F. Lauginie, 2007 p 57 ; D. De Madron et al, 2015 p 34).

Depuis plus de cinquante ans, la quête perpétuelle de nouvelles terres forestières a donc considérablement réduit la surface des forêts ivoiriennes y compris dans les aires protégées. C'est le cas du parc national de la Marahoué, au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, où les autochtones ont le sentiment d'être victimes d'une injustice environnementale au regard de la politique économique nationale qui a encouragé les migrants à convertir les terres forestières en espaces agricoles au mépris des engagements antérieurs pris qui mettaient en défens ces espaces.

2. Perceptions et territorialisation de l'injustice environnementale au parc de la Marahoué

L'analyse de la question de l'injustice environnementale à la Marahoué s'apprécie, entre autres, par deux marqueurs territoriaux que sont la démographie à travers les rapports autochtones-migrants et la question de l'accès aux ressources foncières de l'espace protégé.

2.1. Migration et démographie aux racines des conflictualités locales

Le parc national de la Marahoué est un exemple emblématique de la migration humaine dans les aires protégées en Côte d'Ivoire. A sa création en 1968, les gestionnaires ont accepté l'installation d'un premier groupe de migrants de 111 exploitants paysans en quête de terres agricoles dans l'aire protégée. Ce laxisme a encouragé cette occupation du parc qui s'est poursuivie, bien que lente, au fil des ans (K S Kouassi et al, 2017 p 75).

Le recensement de migrants effectué en 1988 par la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) révèle que l'effectif de migrants installés dans le PNM à cette époque était de 1397 exploitants agricoles. A la suite, le PNM va connaître de nombreuses vagues successives de migrants (Cf. tableau 5).

Tableau 5 : Volume des chefs d'exploitation installés dans le parc

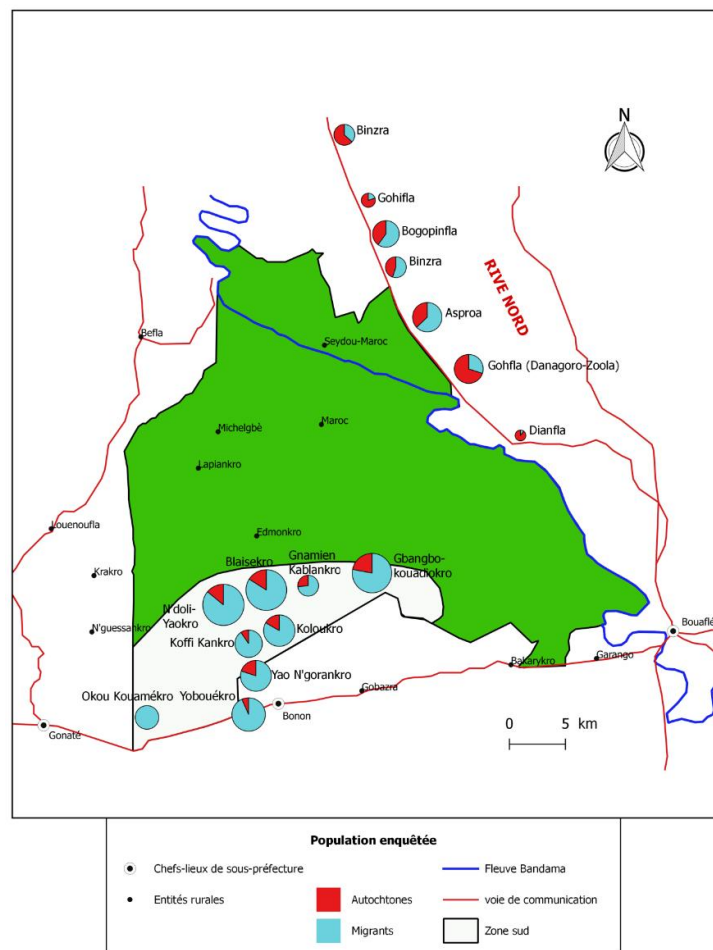
Années	1988	1999	2004
Chefs d'exploitation	1397	2635	4605

Source : *Direction du Parc national de la Marahoué, 2004*

En 2004, le PNM était littéralement habité par 4605 migrants/exploitants agricoles. Cette importante population est composée d'autochtones Gouro, propriétaires (au sens du droit coutumier local) des terres du PNM, et des migrants internes constitués notamment d'allochtones issus des communautés Baoulé du centre de la Côte d'Ivoire, puis des migrants externes ou allogènes en majorité originaires des communautés Mossi du Burkina Faso.

Les résultats de nos recherches indiquent que les autochtones sont majoritaires dans les villages riverains de Danangoro-Zoola (Gofla) et Binzra, au nord du parc (Cf carte 2), où les populations ont été contraintes à renoncer à leurs droits coutumiers sur leurs terres pour des besoins de conservation de la nature (FPP, 2002 p 28).

Carte 2 : Proportions d'autochtones et de migrants dans la population enquêtée



Source : Kouassi, 2018

Contrairement à ces villages, les localités d'Asproa et de Bogopinfla sont fortement occupées par des populations migrantes, antérieurement installées dans le parc. Après leur déguerpissement du parc en 2005, ces populations continuent néanmoins d'y exploiter leurs plantations.

Les migrants préfèrent s'installer, quant à eux, dans le parc en raison de la qualité de ses terres. Jusqu'à la fin de la décennie 1990, ils étaient installés dans les campements situés dans la zone de Bonon au sud-ouest du parc (K S Kouassi, 2012 p 150 ; K S Kouassi, 2014 p 144). Mais, à la faveur de la crise sociopolitique de 2002, les nouvelles vagues d'arrivants burkinabè ont fait le choix d'occuper désormais le cœur du parc jusque-là non occupé (S Guyot 2006 p 3 ; E Pelerin, 2010 p 20 ; K S Kouassi et al, 2017 p 77).

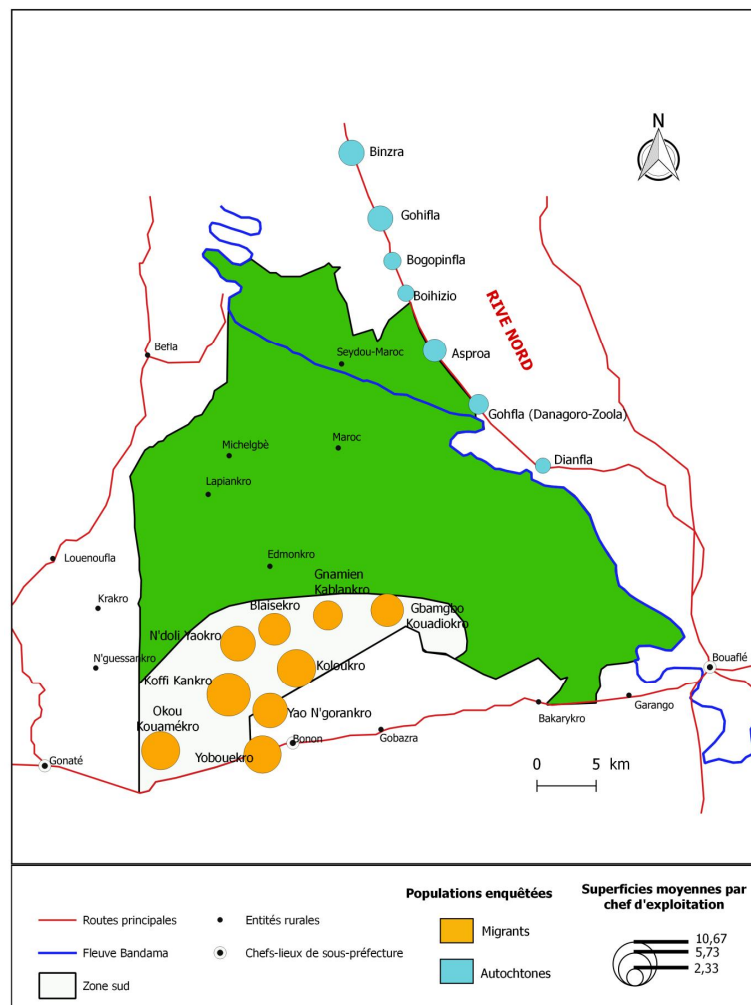
Devant cette poussée démographique des migrants qui ont quasiment pris possession de leurs terres ancestrales, les populations autochtones se sentent de plus en plus menacées.

2.2. Le foncier : un levier de marginalisation entre autochtones et migrants

Les niveaux différenciés d'accès des autochtones et des migrants aux ressources foncières du parc constituent un facteur structurant de l'expression ou du ressenti d'une certaine forme d'injustice environnementale par les populations autochtones.

Dans les deux zones enquêtées, les résultats indiquent des superficies moyennes plus importantes pour les migrants par rapport aux autochtones Gouro (Cf. carte 3).

Carte 3 : Superficie moyenne des exploitations des autochtones et des migrants dans les localités enquêtées



Source : Kouassi, 2018

Ainsi, les migrants de la zone sud du parc possèdent en moyenne des superficies de 7 hectares contre 2,40 hectares pour les autochtones. Sur la rive nord où ces derniers sont les plus nombreux, leurs terres sont encore inférieures à 4 hectares (FPP, 2002 p 28). Dans un tel contexte, les populations autochtones ressentent un sentiment d'injustice flagrante devant ce qu'ils considèrent désormais comme une expropriation pure et simple de leurs terres au profit des migrants.

Ainsi, tant sur le point démographique que foncier, les populations autochtones se sentent minoritaires devant des migrants de plus en plus nombreux. Cette situation qu'elles associent à une complicité des gestionnaires et de l'Etat contribue à une accentuation des tensions sociales entre les populations, mais aussi à une fragilisation de la mise en œuvre des politiques de conservation de la biodiversité dans le PNM (S Ongolo et al, 2017 p 63).

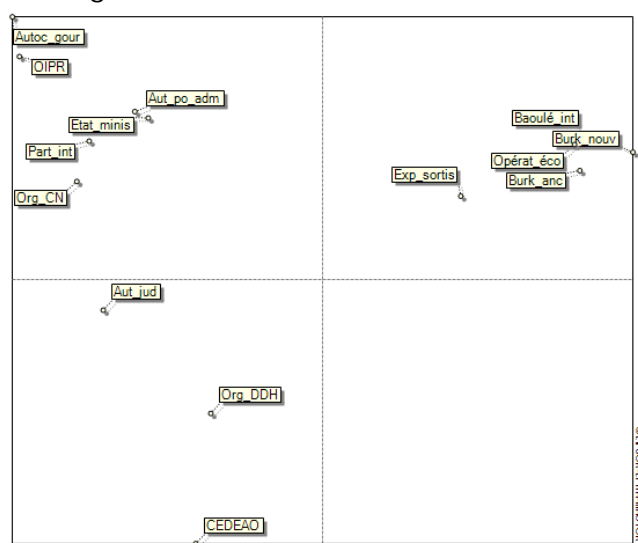
3. Quand 'l'injustice' menace la cohésion sociale et la conservation de la biodiversité

L'expression du sentiment d'injustice et de marginalisation ressenti par les populations autochtones est analysée sous l'angle des rapports conflictuels entre acteurs et de la dégradation de la biodiversité du parc.

3.1. Une diversité d'acteurs aux intérêts divergents

Le PNM se présente comme un espace de conflictualité qui se manifeste autour des deux principaux champs de bataille sur lesquels les acteurs s'affrontent : la protection du parc pour les uns et l'exploitation de ses ressources naturelles pour les autres (K S Kouassi, 2012 p 221 ; K S Kouassi, 2014 p 152). Le plan de convergence entre acteurs (Cf. Figure 1) qui positionne ces derniers en fonction de leurs convergences évaluées montre deux principales coalitions d'acteurs par rapport à l'axe 1 horizontal. Ce sont les exploitants du parc constitués des migrants (Baoulé, burkinabè anciens et nouveaux, exploitants sortis du parc) et les opérateurs économiques d'une part, et les défenseurs de l'intégrité écologique du parc représentés à priori par les autochtones Gouro, l'OIPR, les autorités politiques et administratives, les Ministères techniques, les partenaires internationaux et les Organisations de conservation de la nature.

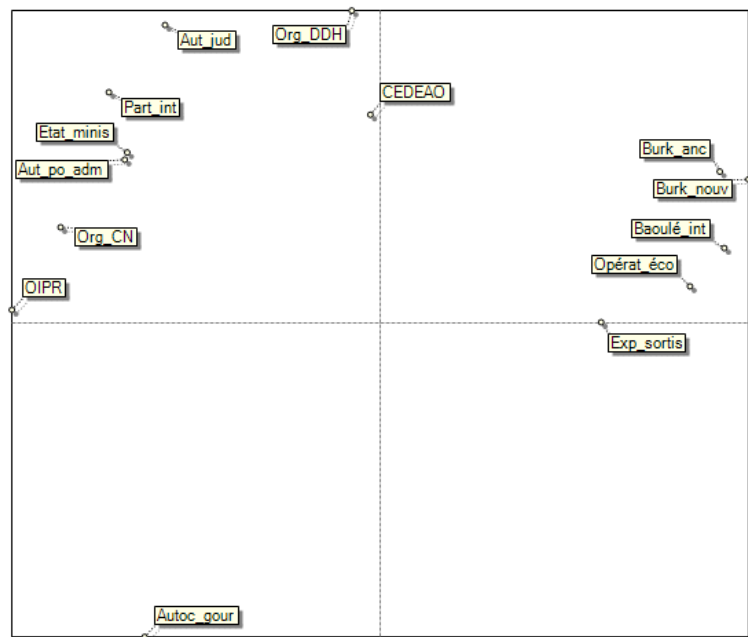
Figure 1 : Plan des convergences entre acteurs d'ordre 3



Source : Kouassi, 2012

Derrière ces positions formelles se dissimulent les intentions et motivations intrinsèques de certains acteurs. Le plan des distances nettes entre acteurs permet de repérer les alliances potentielles en prenant en compte les divergences et convergences entre acteurs d'ordre 2. Plus les acteurs sont proches, plus de possibilités d'alliances existent entre elles (Cf. Figure 2).

Figure 2 : Plan des distances nettes entre acteurs



Source : Kouassi, 2012

Ainsi, si l'on observe deux grands groupes possibles d'alliances de part et d'autre de l'axe principal, la position des autochtones Gouro est particulièrement intéressante à examiner. Antérieurement aux côtés des conservateurs formels, ils s'en démarquent désormais de façon nette au regard des ambivalences d'attitudes de ces acteurs de la coalition. Se sentant esseulés, abandonnés par les acteurs dits conservateurs qui observent, passifs, la destruction de leur patrimoine ancestral, les autochtones Gouro ont ainsi décidé de « prendre leurs distances » vis-à-vis de ces derniers (S Ongolo et al, 2018 p 8).

Pour manifester leur mécontentement face à ces torts, les autochtones Gouro ont décidé de se réappropriier les terres du parc en monnayant leur mise en exploitation au premier venu.

3.2. Vendre "sa terre" pour exprimer ses colères

Durant les premières décennies de la période postcoloniale, le principal mode d'accès des migrants à la terre était le don. Les tuteurs autochtones, originaires de Gobazra, Bonon et Gonaté, cédaient des portions de leurs terres à leurs hôtes en guise de

récompense après une longue période de cohabitation ou en contrepartie de quelques dons. C'est ce procédé d'accès à la terre qui a permis à la quasi-totalité des fondateurs des campements situés dans la zone sud du parc de s'installer dans le parc (K N Kouamé, 2016 p 54). Depuis 1990, le mode d'accès dominant est l'achat bien que limité aujourd'hui par la rareté des ressources foncières.

Au niveau de la rive nord, en raison d'un peuplement majoritairement autochtone, le mode de l'héritage prédomine (Cf. Tableau 6).

Tableau 6 : Le mode d'accès à la terre des enquêtés sur la rive nord

Mode acquisition des terres	Nombres d'enquêtés	Fréquence
Travail partagé	32	13,30 %
Héritage	159	66,30 %
Achat	38	15,80 %
Location	1	0,40 %
Don	10	4,20 %
TOTAL	240	100 %

Source : Kouassi, 2016

Ainsi, les populations accèdent à la terre par le lien de lignage. L'héritage (66,30%) est suivi par l'achat (15,80 %) et le travail partagé (13,30 %). Ce sont ces deux derniers modes d'accès à la terre que les autochtones proposent aux migrants.

Il ressort de nos enquêtes que la vente des terres du parc est un phénomène récent sur la rive nord. Elle est conséquente à la crise sociopolitique de 2002 qui a vu une occupation plus dense et accélérée du périmètre de conservation du parc par des migrants notamment des Burkinabè qui ont désormais la spécificité de s'installer dans le cœur du parc (K N Kouamé, 2016 p 51).

Dans la majorité des cas, la vente des terres du parc par les autochtones s'opère comme une manifestation de leur colère devant l'inertie des gestionnaires à appliquer rigoureusement la politique de conservation (E Pelerin, 2010 p 29). Ces natifs expriment donc leurs ressentis en s'attaquant désormais aux initiatives de la conservation du parc à travers la mise en vente des terres du parc ou leur mise en exploitation informelle.

Conclusion

De création coloniale, la plupart des aires protégées de Côte d'Ivoire ont été soustraites du patrimoine foncier des populations locales pour des motifs de conservation de la nature au profit des générations futures. Cependant, au fil des ans, les politiques publiques mises en œuvre contredisent ces objectifs de conservation à

travers une occupation pérenne de ces espaces par des migrants comme c'est le cas à la Marahoué. Devant ce sentiment d'injustice qui affecte les rapports sociaux entre les différents acteurs intéressés par le parc, les populations autochtones expriment leur ressentiment à travers des pratiques qui annihilent les quelques rares efforts des gestionnaires.

Les résultats de cette recherche soulèvent sous cet angle de nombreuses questions de recherche sur les politiques publiques de conservation des aires protégées africaines et ivoiriennes en particulier, prises entre des impératifs locaux d'émergence économique basés sur la mise en valeur des terres forestières et des enjeux globaux de préservation de la nature face aux effets du changement climatique ; une nouvelle conditionnalité de l'aide au développement. Dans un tel contexte, la Côte d'Ivoire gagnerait à quitter le caractère symbolique pour inscrire désormais la conservation de la nature comme un axe majeur dans les prochaines stratégies nationales de développement de court et moyen termes au même titre que des secteurs prioritaires comme l'Industrie. C'est à cette seule fin qu'elle parviendra à réconcilier son modèle de développement avec la nature et favoriser de la sorte la cohésion sociale entre tous les habitants du pays, pilier d'une Côte d'Ivoire rayonnante que visent les autorités nationales à l'horizon 2040.

Bibliographie

BALAC Ronan, 1998, *Gens de terres, gens de réseaux: mécanismes de production et lien social: pour une nouvelle mise en perspective de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire*, Paris, Institut d'Etudes Politiques, Thèse de doctorat en Démographie Economique, 276 p.

BASSALER Nathalie, 2004, « Le jeu des acteurs de l'information géographique : un cas appliqué de la méthode MACTOR » *Cahiers du LIPSOR*, n°17, Paris, 64 p.

BROU Yao Téléphore., CHALEARD Jean-Louis., 2007, « Visions paysannes et changements environnementaux en Côte d'Ivoire », *Annales de géographie*, 653, 1, p. 65-87.

CHAUVEAU Jean-Pierre et RICHARD Jacques, 1977, « Une "périphérie recentrée": à propos d'un système local d'économie de plantation en Côte-d'Ivoire » *Cahiers d'études africaines*, 17, 68, p. 485-523.

Luc DURRIEU de MADRON., Pulchérie Edith GBALET, Tomini BALOU BI, 2015, *Gestion durable des ressources forestières*, Rapport pour les états généraux de la forêt, de la faune et des ressources en eau, 89p.

FOREST PEOPLES PROJECT, 2002, *Les peuples autochtones et les aires protégées en Afrique : du principe à la pratique*, 46p

GUYOT Sylvain 2008, Les parcs naturels d'Afrique australe : d'autres territoires de conflits, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Afsubsah/AfsubsahScient2.htm>, consulté le 06 janvier 2019.

KOUAKOU Adjoua. Colette. Aristide., 2015, *Dynamique de peuplement et risque sanitaire face à la trypanosomiase humaine africaine dans le parc national de la Marahoué*, Côte d'Ivoire. Mémoire de master 2, Université Félix Houphouët Boigny, 59 p.

KOUAME Kouakou Noël, 2016, *Migration humaine et dégradation du parc national de la Marahoué dans la zone de Bonon*, Mémoire de Master 2, Université Alassane Ouattara, 181p.

KOUASSI Benjamin Laurent Diby, 2016, *Populations riveraines et gestion du parc national de la Marahoué sur sa rive nord*, Mémoire de Master 2, Université Alassane Ouattara, 163p.

KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2012, *La prospective territoriale au service de la conservation durable des aires protégées : les exemples comparés des parcs nationaux de Taï et de la Marahoué en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët Boigny, 459 p.

KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2014, « Analyse prospective des aspects conflictuels de la dynamique migratoire dans le parc national de la Marahoué en Côte d'Ivoire », *Journal des Sciences Sociales, Revue scientifique du Groupement Interdisciplinaire en Sciences Sociales (GIDIS)*, 11, p. 139-155.

KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2017, « La conservation des aires protégées en Côte d'Ivoire entre indépendance et dépendance : les exemples comparés des parcs nationaux de Taï et de la Marahoué », *Revue de Géographie du Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés*, Université de Lomé, 18, p. 79-87.

KOUASSI Kouamé Sylvestre, OURA Kouadio Raphaël, MAFOU Combo Kouassi., 2017, « Dynamique migratoire et processus d'écocide du parc national de la Marahoué en Côte d'Ivoire », *Revue du Laboratoire de Recherches Biogéographiques et d'études Environnementales*, Université de Lomé, 14, 1, p. 71-86.

LAUGINIE Francis, 2007, *Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire*, Abidjan, CEDA/NEI, 668 p.

ONGOLO Symphorien, KOUASSI Kouamé Sylvestre, CHERIF Sadia, BROU Yao Telesphore, 2017, Les politiques de « mise en valeur » des terres : bureaucraties, dynamiques agraires et durabilité en Afrique tropicale, in Actes du colloque « Agricultures, ruralités et développement », 22-24 mai 2017, Université libre de Bruxelles, pp 53-64.

ONGOLO Symphorien, KOUASSI Kouamé Sylvestre, CHERIF Sadia, GIESSEN Lukas, 2018, The tragedy of forestland sustainability in postcolonial Africa: land development, cocoa and politics in Côte d'Ivoire, in *Sustainability*, 10, 4611, 17p.

PELERIN Emilie, 2010, Etude sur la problématique foncière au Nord-Kivu, RDC , Rapport d'étude, 71p.

RUF, François, 1988, *Stratification sociale en économie de plantation ivoirienne*, Paris, Université de Paris X Nanterre. Thèse de doctorat en géographie: 700p.